

JACQUES GERVAIS, VOTRE RETRAITE, LA NOUVELLE DONNE

ÉDITIONS LIAISONS



Ce livre a pour but d'améliorer l'information du futur assuré sur la pension globale qu'il recevra. Il présente de nombreux exemples de calcul de celle-ci en fonction de sa carrière, de son régime d'affiliation, des taux de cotisation et du rapport droits à retraite accordés/cotisations de chaque année, enfin de différentes dates de liquidation d'ici 2012.

Des cas de profession multiple, simultanée ou successive, ou d'expatriation, sont également traités. Les possibilités pour chacun d'obtenir à l'avance une évaluation sont précisées.

L'auteur, qui suit depuis longtemps les problèmes de retraite, entend aussi rassurer sur l'avenir, compte tenu des projections faites par les régimes, le COR et d'autres organismes. D'ici 2020 de nouvelles ressources devront être dégagées mais, en combinant plusieurs mesures il semble possible de maintenir le niveau des pensions, au moins avant prélèvements. Par contre il y aura une diminution du taux de remplacement (rapport pension nette/dernière rémunération nette de cotisations), baisse que certains voudront réduire. Ils disposent pour cela de nombreuses formules d'épargne retraite volontaire, qui sont résumées et commentées dans le livre.

Cette baisse relative par rapport au revenu d'activité dépendra d'ailleurs des décisions que prendra l'assuré :

- rachats de cotisations,
- choix de la date de liquidation de chaque pension.

Des éléments d'information et des chiffrages sont donnés pour éclairer ces décisions, suivant qu'une reprise d'activité est ou non envisagée. Ce livre va tout à fait dans le sens d'une meilleure connaissance par chacun de la

retraite globale qu'il peut envisager. La loi Fillon a même fixé un calendrier pour un envoi systématique à l'assuré de cette estimation globale ; un nouvel organisme GIP INFO coordonne la consolidation des données entre tous les régimes.

L'ouvrage indique les possibilités d'information actuelles, notamment le programme informatique CEDRE.

Il constitue lui-même pour les assurés de toutes les professions, un premier moyen pour estimer sa retraite.

EN BREF

- Vos retraites et vos droits à retraite ne vont pas diminuer, au moins dans les 20 ans à venir.
- Au delà les besoins de financement causés par la dégradation du rapport cotisants/retraités seront couverts en combinant augmentation de la durée de cotisation et léger relèvement des cotisations, surtout salariales.
- L'évolution de vos retraites dépendra de la démographie et de la croissance économique.
- Le taux de remplacement du dernier salaire par la première retraite va continuer à baisser, même calculé après prélèvements.
- L'assuré pourra compenser la baisse de ses droits en rachetant des cotisations, en travaillant plus longtemps, en souscrivant à des plans et contrats débouchant sur une rente viagère.
- Enfin les pensions seront versées pendant plus longtemps.